

Pour citer cet article : Claudine Nédelec, « Femmes mécènes au XVII<sup>e</sup> siècle : le cas de Marie de Hautefort » [En ligne], 1|2019, mis en ligne le 22 juin 2019, URL <http://www.siefar.org>

## **Femmes mécènes au XVII<sup>e</sup> siècle : le cas de Marie de Hautefort**

Lorsque Marie de Hautefort, en compagnie de sa sœur, Mlle Descars (qu'il serait injuste d'oublier car elles font souvent la paire) rencontre au Mans Paul Scarron, au début de l'année 1640, il n'est qu'un abbé au petit collet, chanoine du chapitre de Saint-Julien du Mans, et il n'a encore rien publié. Certes, il a l'avantage de s'être frotté aux milieux lettrés parisiens avant de fréquenter la bonne société mancelle, chez le comte de Belin, grand amateur de théâtre ; et il est le secrétaire de Mgr de Beaumanoir-Lavardin, évêque du Mans, seigneur lettré et de bonne compagnie, qui lui a fait attribuer son canonicat. Mais tous deux sont morts en 1637, et ce canonicat lui est contesté. N'ayant guère l'intention de poursuivre une carrière ecclésiastique, d'autant que les premières atteintes du mal qui le tourmenta toute sa vie se font déjà sentir, il doit donc rapidement trouver un mécène qui puisse l'aider à revenir à Paris, et à retrouver les milieux qu'il avait fréquentés dix ans plus tôt – c'est-à-dire au moment même où Marie de Hautefort, dans l'éclat de ses quinze ans, avait « donné dans la vue » (pardon de la formule) de Louis XIII. Afin de comprendre pourquoi Marie de Hautefort a pu représenter pour Scarron une relation utile à un avenir professionnel totalement en gestation, revenons un peu sur sa biographie.

### **Marie de Hautefort, « le grand amour de Louis XIII »**

Marie de Hautefort, née en 1616, est la fille cadette de sept enfants, nés de l'union de Charles-François, marquis de Hautefort, et de Renée du Bellay (apparentée au poète). Les deux familles sont d'ancienne noblesse, et proches de la Cour. Aussi la petite fille, très tôt orpheline, y est-elle introduite dès 1628 par sa grand-mère maternelle, Mme de La Flotte, et nommée fille d'honneur de Marie de Médicis. Le conflit de celle-ci avec Louis XIII, et son ministre Richelieu, aurait pu lui coûter cher ; mais, à partir d'avril 1630, selon Bassompierre<sup>1</sup>, Louis XIII trouva à son goût cette charmante adolescente, que la Cour surnommait « l'Aurore »<sup>2</sup> pour son très beau

---

<sup>1</sup> François de Bassompierre, *Journal de ma vie : mémoires du maréchal de Bassompierre. Première édition conforme au manuscrit original*, M. de Chantérac éd., Paris, Renouard, 1877, t. 4, p. 94.

<sup>2</sup> C'est du moins « le nom qu'on lui a donné dans les mémoires écrits de ce temps-là », selon *La Vie de Marie de Hautefort, duchesse de Schomberg [...] par une de ses amies*, ouvrage imprimé pour la première fois par

teint de blonde. Il l'imposa alors à son épouse Anne d'Autriche comme fille d'honneur, puis dame d'atours.

Anne d'Autriche fut d'abord méfiante envers la jeune fille ; mais celle-ci, selon tous les témoignages, lui plut à force d'être « de ses dévotions et de tous ses divertissements »<sup>3</sup>. Et elle prit si nettement en charge les intérêts de la reine dans les graves conflits qui divisaient le couple royal, ainsi que dans son inimitié pour Richelieu, qu'elle finit par tenir une grande place auprès d'elle, jusqu'à lui servir en quelque sorte d'espionne (non sans intelligence ni courage) dans les intrigues complexes de l'année 1637, où la reine fut soupçonnée de relations avec l'Espagne contraires aux intérêts de la France. Selon Mme de Motteville, « la Reine aima Madame de Hautefort pour l'amour d'elle-même, et [...] cette belle et sage fille estimant les belles qualités de la Reine, et assez dégoûtée de l'humeur du Roi, se donna entièrement à elle, et lui fut fidèle dans tous ses malheurs »<sup>4</sup>.

En effet, Louis XIII lui portait une attention amoureuse qui devait être compliquée à gérer. Jusqu'en 1639, Louis XIII joue avec Marie de Hautefort à « je t'aime je te hais » – elle est tantôt « l'inclination », tantôt « la créature », « huit jours il était bien avec elle ; huit jours il la haïssait quasi » selon Tallemant des Réaux<sup>5</sup> – mais en tout bien tout honneur, chose déclarée et reconnue par les historiens sur la foi des mémorialistes, tel Saint-Simon, qui rapporte que le roi aurait répondu à son père, étonné de sa réserve, qu'il aimait certes Marie, mais que « plus ma qualité de roi me peut donner plus de facilité à me satisfaire qu'un autre, plus je dois être en garde contre le péché et le scandale »<sup>6</sup>. Même les chansonniers s'y mettent ; certes, on chante :

Hautefort la merveille  
Réveille  
Tous les sens de Louis  
Quand sa bouche vermeille  
Lui fait voir un souris.<sup>7</sup>

Mais on chante aussi :

Malheureuse Hautefort,  
Tu vas courir les bois ;  
Pitoyable est ton sort  
Auprès d'un faible roi,

---

G. É. J. M. A. L., sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de Monsieur Beau cousin, avec une préface et des notes par I. F. A. O., an VIII [1799], p. 4.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>4</sup> Françoise de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France [...]*, Paris, Foucault, 1824, t. 36, p. 379.

<sup>5</sup> Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Antoine Adam éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1960, t. I, p. 337.

<sup>6</sup> Cité par Jacques Magne, *Marie de Hautefort. Le grand amour de Louis XIII*, Paris, Perrin, 2000, p. 60.

<sup>7</sup> Selon *La Vie de Marie de Hautefort*, ces vers seraient de Louis XIII lui-même (*op. cit.*, p. 30).

Turelure !  
 Lorsque le temps est froid  
 Et lui rougit les doigts  
 D'engelure  
 Il souffle ou se frotte  
 Pour se chauffer un brin ;  
 Mais jamais sous ta cotte  
 Il n'a glissé la main  
 Turelure !<sup>8</sup>

Elle ne fut donc pas sa maîtresse au sens sexuel du terme, mais ils entretenirent une liaison affective orageuse, avec des éclipses, des réconciliations et des crises, qui eurent un impact notable sur la vie de cour, selon les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier<sup>9</sup>. Une énième crise, liée à la faveur montante de Cinq-Mars, que Marie de Hautefort n'apprécie pas, et aux manœuvres de Richelieu, qui sait bien qu'elle lui est hostile, conduit le roi à prononcer son arrêt d'exil : « Le jeudi 17<sup>ème</sup> [de novembre 1639] madame de Hautefort qui était maîtresse déclarée de Sa Majesté, eut ordre de lui, porté par M. de Loménie, de se retirer de la Cour », écrit Bassompierre<sup>10</sup>. Selon Mme de Motteville, aux raisons politiques s'ajoutait le dépit royal : « le Roi [l']avait chassé[e] pour avoir donné à la Reine une préférence dans son cœur qu'il croyait lui seul pouvoir posséder »<sup>11</sup>.

Elle quitte Paris le 26 décembre, avec un de ses frères et une sœur aînée, Charlotte Descars, dite Mlle Descars, du nom de sa grand-mère paternelle, pour gagner le château de sa famille maternelle, La Flotte, dans la Sarthe, à une cinquantaine de kilomètres du Mans, la capitale provinciale... où elles rencontrent Scarron. Brutalement coupée de la Cour, elle a dû rechercher activement les divertissements et les compagnies que pouvait lui offrir la province, tandis que la bonne société du Mans devait être avide de rencontrer la « maîtresse » du roi.

### **De Mme de Hautefort à Mme la duchesse de Schomberg**

Les contacts directs entre Marie de Hautefort et Scarron sont vite interrompus, car celui-ci, constatant n'avoir pas d'avenir en province, et peut-être espérant pouvoir mieux se faire soigner à Paris, y revient au cours de l'année 1640. Quant à Marie de Hautefort, restée au Mans, elle est rappelée à la Cour trois jours après la mort de Louis XIII (le 14 mai 1643) par Anne d'Autriche, qui désormais se trouve « en état de récompenser tous ceux qui l'avaient servie »<sup>12</sup>. Cependant, Mme de Hautefort se laisse plus ou moins entraîner dans les intrigues de la haute

<sup>8</sup> Chanson citée par Jacques Magne, *op. cit.*, p. 31 et p. 37-38.

<sup>9</sup> Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, Adolphe Chéruel éd., Paris, Charpentier, 1858, t. 1, p. 40-41.

<sup>10</sup> *Journal de ma vie*, *op. cit.*, t. IV, p. 324.

<sup>11</sup> Françoise de Motteville, *Mémoires*, *op. cit.*, t. 37, p. 5.

<sup>12</sup> *La Vie de Marie de Hautefort*, *op. cit.*, p. 35.

noblesse qu'on a appelées la cabale des Importants, du côté des dévots ; s'insurgeant avec eux contre l'influence de Mazarin auprès d'Anne d'Autriche, devenue régente, elle se permet de le railler ouvertement et de critiquer la conduite de la reine, « avec une liberté qui tenait de la rudesse »<sup>13</sup> en lui rapportant ce qui se dit de fort « méchant » sur sa relation avec Mazarin. Les deux femmes ne s'entendent donc plus guère, la reine supportant mal les orgueilleuses incartades de Marie de Hautefort, qui n'a pas non plus un caractère facile : « son esprit [...] commençait à prendre par beaucoup de dévotion des sentiments qui la rendaient sévère, un peu contrariante et trop critique » écrit Mme de Motteville<sup>14</sup>. Anne d'Autriche, lassée de ses remarques, lui signifie son congé de la Cour en avril 1644. Très affligée, car elle aime la reine<sup>15</sup>, elle quitte le Louvre, songe un temps à se faire religieuse, mais son goût de la vie mondaine l'emporte. Elle finit par épouser le 24 septembre 1646 (à trente ans, ce qui est tard pour l'époque) un beau parti, le maréchal de Schomberg.

Pendant la crise de la Fronde, le maréchal de Schomberg resta tout à fait neutre, se cantonnant au service militaire du roi, puis le couple s'installa en 1652 à Metz, dont le maréchal était devenu le gouverneur. Son épouse revint à Paris après la mort de celui-ci en 1656, et se remit à fréquenter les salons (chez Mme de Sablé, Mme de Lafayette), où elle apparaît sous le pseudonyme d'Hermione. Anne d'Autriche reprit contact avec la duchesse de Schomberg après la mort de Mazarin, et elles restèrent liées, au point que la reine écrivit dans une lettre à son fils Louis XIV : « je ne trouve rien où je sois plus engagée par honneur, par conscience et par reconnaissance qu'à Mme de Schomberg qui m'a servie avec une fidélité tout extraordinaire »<sup>16</sup>.

### Une personnalité complexe

Tâchons de donner d'elle un portrait, selon la mode du siècle. Comme nous l'avons vu, nous ne manquons pas d'informations historiques sur Marie de Hautefort : on la trouve citée dans les mémoires de Bassompierre, de La Porte, de François de Montglat, de La Rochefoucauld (qui fut un de ses soupirants), de Saint-Simon, et dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux ; Mme de Motteville en parle à plusieurs reprises ; elle figure dans *La Galerie des peintures, ou recueil des portraits en vers et en prose dédié à son Altesse Royale*

---

<sup>13</sup> Françoise de Motteville, *Mémoires*, op. cit., t. 37, p. 32.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>15</sup> Voir *ibid.*, p. 65.

<sup>16</sup> Cité dans une *Vie manuscrite*, publiée par Victor Cousin en annexe à ses *Nouvelles études sur les femmes illustres et la société du XVII<sup>e</sup> siècle. Madame de Hautefort*, Paris, Didier et Cie, 1856, p. 238.

*Mademoiselle*<sup>17</sup> sous le pseudonyme d'Olympe. On a d'elle deux biographies, l'une datant de 1680 et imprimée en 1799, l'autre (dite *Vie manuscrite*), écrite après sa mort en 1691, appartenant à un particulier au moment où Victor Cousin l'utilise pour l'étude qu'il consacre à Mme de Hautefort en 1856 dans *La Revue des deux mondes*, et qu'il publie en annexe de son édition en volume<sup>18</sup>. Il est à noter que ces deux biographies, écrites par des amies, se donnent pour objectif déclaré d'édifier les lecteurs avec le récit d'une vie chrétienne accomplie.

Comme ces divers témoignages ne sont pas neutres, et qu'ils oscillent entre louanges convenues et pointes critiques plus ou moins objectives, plus ou moins sous-entendues, il est difficile de se faire une idée de sa personnalité, semble-t-il assez complexe. Quelques traits sont récurrents, mais un peu antagoniques : générosité, fidélité et dévotion d'une part, orgueil aristocratique (voire ambition), goût du monde et propension à la raillerie de l'autre. Il est intéressant de noter que Victor Cousin trace un portrait assez dithyrambique, allant jusqu'à lui reconnaître « les dons les plus rares que Dieu ait jamais départis à une créature humaine »<sup>19</sup>, soit une « fierté généreuse, à moitié chevaleresque, à moitié chrétienne, qui la poussait du côté des opprimés et des faibles »<sup>20</sup> ; mais il ajoute aussi : « C'était à la fois une glorieuse et une précieuse, visant toujours au délicat et au grand, et tournant un peu à l'outré et au romanesque, comme Mme de Longueville et les héroïnes de Corneille »<sup>21</sup>.

Avait-elle les qualités nécessaires pour être une mécène « éclairée » ? Très tôt admise à la Cour, Marie de Hautefort avait reçu l'éducation des jeunes filles mondaines, qui impliquait une sensibilité aux arts d'agrément, musique, danse, littérature... Selon son portrait, dans le fameux recueil dédié à Mademoiselle de Montpensier :

Olympe a la conversation vive, toujours divertissante, et jamais ennuyeuse. Ses reparties sont à propos, et spirituelles, et dans la justesse. [...] Jamais personne n'eut un meilleur goût pour les bonnes choses : elle a le don de discernement pour toutes ; et la peine qu'elle ne prend point de s'instruire en feuilletant les Livres, lui donne le plaisir d'entendre avec attachement les gens qui en ont la connaissance. Elle s'applique assez volontiers aux ouvrages qui courent les Ruelles, et qui volent parmi le beau Monde. Elle ne passe point par les beaux endroits de Prose, qu'elle ne les remarque en toutes leurs circonstances ; et c'est sans doute ce qui est cause qu'elle fait des Lettres si jolies. Pour les Vers, c'est sa passion ; et quoiqu'elle n'en fasse point, elle les récite comme si elle les faisait, et de cette manière qui vient d'elle, c'est-à-dire toujours tendre et passionnée : aussi prend-elle un

---

<sup>17</sup> Paris, C. de Sercy et C. Barbin, 1659. Sur la page de titre, figure *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose [...]*.

<sup>18</sup> Les autres « femmes illustres » sont Jacqueline Pascal, Mme de Sablé, Mme de Chevreuse, Mlle de Scudéry et Mme de Longueville (portraits publiés de 1853 à 1859).

<sup>19</sup> Victor Cousin, *op. cit.*, p. 2.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 102.

particulier divertissement à la Comédie, et aux concerts des Violons, qui touchent les sens, et réveillent si agréablement les belles idées [...].<sup>22</sup>

On voit quelques piques dans ce portrait ; mais l'auteur peut affirmer : « à sa mine et à sa façon d'agir, Olympe sent extrêmement sa personne de qualité »<sup>23</sup>. Notons que les témoignages sur Marie de Hautefort contiennent quelques-unes de ses lettres, tandis que Scarron publie quelques vers de sa sœur Mlle Descars<sup>24</sup>, tout en la soupçonnant d'avoir eu pour ce faire un « secrétaire » anonyme, ce qu'il exprime dans un « Rondeau redoublé », auquel répond ledit secrétaire tout en refusant de dévoiler son identité<sup>25</sup> : il y a beaucoup de jeu mondain là-dedans.

### **Mme de Hautefort/Mme de Schomberg en mécène**

Outre Scarron, Marie de Hautefort a soutenu, protégé, voire aidé financièrement, quelques autres écrivains. Étudier les témoignages qu'ils donnent de ce « mécénat » permet d'analyser diverses nuances de la relation entre une mécène et son protégé, telle qu'elle était vécue à l'époque. On peut distinguer deux modes : le mode « distant » et le mode intime.

#### *Le mode « distant »*

La relation la plus impersonnelle et la plus banale est celle déclarée par le dramaturge Jean Mairet. Il dédia en 1643 *La Sidonie*, tragi-comédie héroïque, « À très belle, très vertueuse, et très illustre personne, Mademoiselle Marie de Hautefort, dame d'atour de la Reine régente »<sup>26</sup>, qu'il avait rencontrée dans l'entourage du comte de Belin. Il raconte en effet avoir pris la décision de cette dédicace au Mans, pendant son exil, « ce soir que l'obligeante curiosité d'en ouïr la lecture de la propre bouche de l'Auteur, vous y fit avoir tant de bonté que de retrancher les meilleures heures de votre sommeil, pour les donner à ce mauvais divertissement »<sup>27</sup>. Il est à noter qu'il abonde en fleurs de rhétorique à son égard non seulement parce qu'il salue sa beauté, son courage dans les épreuves et sa dévotion, mais aussi parce qu'elle a de l'influence sur la reine : « Vous ne laissez pas d'employer à la félicité des particuliers tout ce que vos services et votre charge vous ont acquis d'accès et de crédit auprès

<sup>22</sup> *La Galerie de peintures*, op. cit., p. 252-254.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>24</sup> Paul Scarron, *Recueil de quelques vers burlesques. S'ensuivent les deux légendes de Bourbon des années 1641 et 1642*, Paris, T. Quinet, 1643, p. 43-45.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 46-49.

<sup>26</sup> Jean Mairet, *La Sidonie, tragi-comédie héroïque*, Paris, A. de Sommerville et A. Courbé, 1643, épître dédicatoire, n. p.

<sup>27</sup> *Ibid.*

de cette Royale Maîtresse »<sup>28</sup>. Manque de chance, Marie de Hautefort fut chassée de la Cour peu après...

Une vingtaine d'années plus tard, le Père Le Moyne adressa à celle qui était devenue duchesse de Schomberg une épître dans ses *Entretiens et lettres poétiques*<sup>29</sup>, publiés en 1665, et lui consacra deux emblèmes dans son *Art des devises* de 1666. L'un d'eux représente une étoile tombant du ciel, avec cette explication :

Telle fut, il y a quelque temps, la disgrâce d'une Personne illustre, et qui a des Étoiles l'innocence, la pureté, et l'inclination à bien faire. Jamais elle ne fut plus lumineuse ni plus regardée : et la fortune même qui avait été la perpétuelle rivale de sa vertu, l'a respectée, et a consenti à son élévation depuis cette chute.<sup>30</sup>

Publier à cette date la fortune en dents de scie de Marie de Hautefort, sous les armes conjointes des Hautefort et des Schomberg, ce qui prouve l'actualisation, peut être utile à Le Moyne, dans le mesure où les choses ont changé : après son veuvage, la présence de Marie de Schomberg à la Cour est plutôt rare, mais elle y est toujours très bien accueillie par Louis XIV, qui semble avoir apprécié sa présence à la Cour (entre 1643 et 1644) et sa fidélité à sa mère. Le poète de cour Benserade, qui lui avait dédié un poème visant à la consoler de sa seconde disgrâce, lui parle (assez curieusement) d'amour au nom de Louis XIV dans un autre poème, en souvenir de ses affections enfantines<sup>31</sup>.

Entretiens, à Metz, entre 1652 et 1656, les Schomberg avaient aidé le jeune Bossuet, dont ils partageaient le souci de la conversion à la foi catholique des protestants et des juifs, à s'avancer dans la carrière : Bossuet dédia au maréchal son premier ouvrage, en le remerciant pour « tant d'obligations effectives, tant de bienfaits »<sup>32</sup> qu'il en avait reçus, et il glissa un éloge de Monsieur de Schomberg, et de sa femme, éloge quelque peu ambigu, la rappelant à l'humilité, dans son *Premier Panégyrique de saint François de Paule*<sup>33</sup>, prêché à Metz en leur présence.

---

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Pierre Le Moyne, *Entretiens et lettres poétiques*, Paris, E. Loyson, 1665 : « De la Cour, à Madame la duchesse de Schomberg » (Livre II, Entretien III, p. 213-225).

<sup>30</sup> Pierre Le Moyne, *De l'art des devises. Avec divers recueils de Devises du même Auteur*, Paris, Cramoisy, 1666, p. 278-279 (l'autre emblème consacré à Marie se trouve p. 270-271). La *Vie manuscrite* cite encore une autre devise (Victor Cousin, *op. cit.*, p. 265-266).

<sup>31</sup> Isaac de Benserade, *Poésies*, Octave Uzanne éd., Paris, Librairie des bibliophiles, 1875, p. 64-68 et p. 132-134.

<sup>32</sup> Jacques-Bénigne Bossuet, *Réfutation du catéchisme du sieur Paul Ferry, ministre de la religion prétendue réformée*, Metz, J. Antoine, 1655, « Épître », n. p.

<sup>33</sup> Jacques-Bénigne Bossuet, *Œuvres*, Bernard Velat et Yvonne Champailleur éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 303.

### *Le mode « intime »*

Les deux poètes qui eurent la relation la plus personnelle avec Marie de Hautefort – et sa sœur – furent deux poètes « burlesques », Jean Loret et Scarron. Commençons par Loret, même s’il fut le second chronologiquement.

#### Jean Loret

C’est en 1647 que Jean Loret rend publique sa relation privilégiée avec Marie de Schomberg dans son recueil de *Poésies burlesques, contenant plusieurs épîtres à diverses personnes de la Cour, et autres œuvres en ce genre d’écrire* – Scarron n’était-il pas passé par là ? Le recueil est dédié à Mlle Descars, « fille d’honneur de la reine », mais aussi « la véritable Sœur de l’Illustre Duchesse de Schomberg, dont les vertus et les beautés ont été si longtemps (et sont encore) l’admiration de la Cour, et la merveille des peuples »<sup>34</sup>. Pas moins de seize poèmes de ce recueil leur sont dédiés. Ce qui est intéressant, c’est que Loret ne semble avoir aucune gêne à évoquer les questions d’argent : il n’hésite pas à intituler un poème « À Madame de Hautefort. Pour l’obliger à rendre quelque argent qu’elle avait la bonté de lui garder »<sup>35</sup> et à rappeler aux deux sœurs qu’elles ont une dette de jeu envers lui<sup>36</sup>, à demander à suivre Mme de Hautefort dans son nouvel hôtel après son mariage (apparemment, il était déjà son « pensionnaire »)<sup>37</sup>, à lui réclamer une sorte de « cadeau de mariage » (un beau bijou)<sup>38</sup>, à protester contre les propensions à l’économie de la dame, qui réduit la pension que lui a accordée son mari<sup>39</sup>... Il obtint effectivement d’être le « poète à gages »<sup>40</sup> du couple, puisque, en août 1650, dans les premières lettres de sa (future) *Muse historique*, il indique l’avoir suivi à Nanteuil, leur château, où il profite de la bonne chère, mais se plaint de ne plus avoir accès aux nouvelles<sup>41</sup>. Et le 17 septembre, de retour à Paris, il signe sa gazette « Écrit, en l’hôtel de Schomberg/ Le propre jour de la Saint-Lambert »<sup>42</sup>. Il ne manque ensuite pas une occasion de célébrer, même après leur départ pour Metz (il reste à Paris), sa « généreuse et belle hôtesse » et ce « maître débonnaire/ Dont [il fut] le pensionnaire », « Pour qui [sa] Muse avait des

<sup>34</sup> Paris, A. de Sommerville, 1647, n. p.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>41</sup> Jean Loret, *La Muse historique, ou Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps*, Ch. L. Livet éd., Paris, P. Jannet/D. Daffis, 1857-1878, 4 vol., t. I, août 1650, p. 35.

<sup>42</sup> *Ibid.*, t. I, septembre 1650, p. 42.



charmes »<sup>43</sup>. En juin 1658 encore, il rappelle que Mme de Schomberg fut « [...] autrefois, mon Hôtesse,/ Ma bienfaitrice et ma maîtresse/ [...]/ Dès le temps de Dame Hautefort »<sup>44</sup>.

Sans oublier que l'on ne saurait prendre pour vérité ce qui reste des déclarations « poétiques » (burlesques qui plus est), on voit se transformer la relation assez familière des débuts en une relation nettement plus « mondaine », où le poète se reconnaît pleinement comme « l'obligé ».

### Paul Scarron

Qu'en est-il de Scarron ? La relation semble avoir été d'abord plus affective et moins intéressée, et ensuite plus sujette aux ombrages dus aux circonstances politiques.

Une fois revenu à Paris en 1640, Scarron décrit avec un brin de nostalgie, dans la « légende » (au sens de chronique) de son voyage à Bourbon-L'Archambault (il y a pris les eaux pendant l'été 1641, dans l'espoir d'aller un peu mieux), légende qu'il adresse à Marie de Hautefort, une scène familière remontant à leur rencontre au Mans : au coin du feu, il partageait la vie de la maisonnée, riant à l'occasion de « [...] quelque mot/ Qu'aura dit quelque pauvre sot/ Ou quelque sotte de Mancelle »<sup>45</sup>. Le recueil où se trouve cette légende (ainsi qu'une seconde, consacrée à sa cure de 1642, à nouveau adressée à Marie de Hautefort), paru en 1643 (privilege du 17 avril, achevé d'imprimer du 23 juillet), accorde une large place aux deux sœurs. Il contient des poèmes antérieurs au retour en grâce de Marie de Hautefort, notamment « À l'Infante Descars. Épître », où il célèbre, sur le modèle de Saint-Amant, les chapons que les deux sœurs lui ont fait envoyer du Mans<sup>46</sup>. Mais les relations avec celle qui redevient la favorite de la Reine ne sont plus aussi intimes : s'il célèbre avec jubilation son retour<sup>47</sup>, il raconte avoir été empêché d'aller la visiter au Louvre :

En vain de me briser les hanches,  
Me suis-je mis dans le hasard,  
Pour venir baiser vos mains blanches,  
Et dire, Dame Dieu vous gard,  
En vain à travers Hallebardes,  
Suisses barbus, soldats des gardes,  
Vers vous me suis-je fait porter.  
Si cent Dames de noir vêtues<sup>48</sup>,

<sup>43</sup> *Ibid.*, t. I, mars 1652, p. 224 ; avril 1653, p. 358 ; t. II, juin 1656, p. 205.

<sup>44</sup> *Ibid.*, t. II, juin 1658, p. 485.

<sup>45</sup> Paul Scarron, *Recueil de quelques vers burlesques*, op. cit., [deuxième partie], « La légende de Bourbon de l'année 1641 », p. 13.

<sup>46</sup> *Ibid.*, « À l'Infante Descars. Épître », p. 38-42.

<sup>47</sup> *Ibid.*, « À Madame de Hautefort revenant à la Cour. Élégie », p. 102-105.

<sup>48</sup> Elles portent le deuil du roi.

Ont fait mon dessein avorter,  
À mon grand regret survenues.

On mesure que ce dut être une humiliation assez sensible, qu'il compense tant bien que mal par un sourire, et par une nouvelle requête : « Si faut-il qu'encore une fois/ Le Louvre voie ma carcasse »<sup>49</sup>. Mme de Hautefort ne resta pas sourde : elle lui obtint même une entrevue avec la reine, que Scarron raconte avec quelque émotion dans une nouvelle épître<sup>50</sup>. Anne d'Autriche lui permit de se prévaloir de l'« office » de « malade de la Reine » (faute de pouvoir en remplir un autre), assorti d'une pension, ce qui ne l'empêche pas de réclamer davantage, un bénéfice, une abbaye, voire un logement au Louvre, ou tout simplement des livres, notamment dans le recueil suivant, en 1644<sup>51</sup>, qui oublie quelque peu Mme de Hautefort au profit de la reine... d'autant que la « chute de [sa] Hautefort » lui est « un rude coup de tonnerre »<sup>52</sup>, qui l'amène à douter de toutes les promesses des mécènes : « Quoi toute la compassion/ Qu'on témoigna de ma misère,/ Ne fut donc qu'une illusion,/ Et l'espoir d'une pension/ Rien qu'une chose imaginaire ? »<sup>53</sup>. Il est risqué d'être le protégé d'une dame de la Cour, en ces temps où, comme le dit le Père Le Moyne, elle est « un Ciel qui n'a point d'autre harmonie que le hasard et le tumulte ; qui ne connaît point d'autre Dieu, et ne suit point d'autre intelligence que la Fortune »<sup>54</sup>. La pension continua cependant à être versée (provisoirement).

Le mariage de Marie de Hautefort fut encore l'occasion de plusieurs poèmes en l'honneur de l'un ou l'autre des deux époux, parus dans les deux recueils de 1648<sup>55</sup>. Les éloges au mari pour ses exploits guerriers s'accompagnent de plaisanteries sur la pudeur de la nouvelle épousée : « N'en rougissez donc pas, Madame »<sup>56</sup>. La dédicace du livre IV du *Virgile travesti* en 1649 est le dernier texte que Scarron adresse à M. et Mme de Schomberg :

Toute la France sait assez ce que je vous dois, Madame, et je sais, Monsieur, que je vous ai des obligations qui ne sont pas petites. [...] Je vous donne tout ce que je vous puis donner. Si ce n'est pas tout ce que je vous dois, c'est vous payer en mauvaise monnaie. Mais il faut tirer d'un mauvais payeur ce que l'on peut. [...] Je crois, Madame, que les vers burlesques que j'ai mis en lumière jusqu'à cette heure ne serviront pas peu à vous faire croire ce que je dis maintenant en prose.<sup>57</sup>

<sup>49</sup> Paul Scarron, *Recueil de quelques vers burlesques*, op. cit., « Stances à la même », p. 107 et 109.

<sup>50</sup> *Ibid.*, [deuxième partie], « À Madame de Hautefort », p. 41-44.

<sup>51</sup> Paul Scarron, *Suite des œuvres burlesques de M. Scarron*, Paris, T. Quinet, 1644.

<sup>52</sup> *Ibid.*, « À Monsieur le Commandeur de Souvré. Épître », p. 26.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>54</sup> Pierre Le Moyne, *Entretiens et lettres poétiques*, op. cit., p. 278.

<sup>55</sup> Paul Scarron, *La Suite des œuvres burlesques de M. Scarron. Seconde partie*, Paris, T. Quinet, 1648, et *La Relation véritable, de tout ce qui s'est passé en l'autre Monde, au combat des Parques et des Poètes, sur la mort de Voiture. Et autres pièces Burlesques*, Paris, T. Quinet, 1648.

<sup>56</sup> Paul Scarron, *La Suite des œuvres burlesques de M. Scarron. Seconde partie*, op. cit., « Épithalame, ou ce qui vous plaira, sur le mariage de Monsieur le Maréchal de Schomberg, et de Mme de Hautefort », p. 35.

<sup>57</sup> Paul Scarron, *Le Virgile travesti*, Jean Serroy éd., Paris, Classiques Garnier, 1988, livre IV [1649], p. 301.

L'interruption de cette relation privilégiée a plusieurs explications. D'une part, ce que Scarron devait surtout à Marie de Hautefort, c'était la pension royale : or celle-ci, dès 1648, est irrégulièrement payée, puis suspendue ; d'autre part, alors que Scarron prend assez ouvertement parti contre Mazarin, entre autres à cause de cette pension qu'il l'accuse d'avoir fait supprimer, le couple se tient à l'écart des troubles. Le calme revenu, les Schomberg partis à Metz, Scarron se tourne vers un autre mécène, Fouquet, dont il obtient une pension et auquel nombre de ses derniers poèmes sont dédiés (Scarron meurt en octobre 1660, donc avant la chute du surintendant).

Les tonalités des textes dédiés par Scarron à cette relation de mécénat sont fort variées, de la déférence de l'épître dédicatoire en bonne et due forme à la relation familière, en passant par quelques poèmes un peu plus nettement burlesques, comme ceux où le très peu religieux Scarron se moque de la dévotion de la dame, la nommant « sainte Hautefort », en voie d'être canonisée<sup>58</sup>, et raillant ses propensions à la mortification de la chair<sup>59</sup>, ou ces exceptionnelles fameuses « Stances pour Madame\*\*\* », publiées en 1648, qui félicitaient Marie de Hautefort pour l'attribution, juste avant sa seconde disgrâce, du droit du Tabouret, réservé aux duchesses. Si Mme de Hautefort était si prude qu'il le dit, cela n'aurait-il pas pu constituer un sujet de querelle ?

On ne vous verra plus en posture de Pie<sup>60</sup>  
 Dans le cercle accroupie,  
 Au grand plaisir de tous, et de votre jarret ;  
 Votre Cul, qui doit être un des beaux Culs de France,  
 Comme un Cul d'importance,  
 A reçu chez la Reine enfin le Tabouret.

Comme on connaît souvent une chose par l'autre,  
 D'un Cul comme le vôtre,  
 J'ai connu le destin, voyant votre beau Nez ;  
 Et sans être Devin, j'ai prédit que sans doute,  
 Ce Cul qui ne voit goutte,  
 Serait vu dans le rang de nos Culs Couronnés.

Notre Reine, Princesse aussi juste que sage,  
 N'a pu voir davantage  
 Un Cul plein de mérite, et très Homme de bien,  
 Tandis que d'autres Culs sont assis à leur aise  
 Au côté de sa Chaise,

---

<sup>58</sup> Paul Scarron, *Recueil de quelques vers burlesques*, op. cit., [deuxième partie], « La seconde légende de Bourbon de l'année 1642 », p. 18.

<sup>59</sup> Paul Scarron, *La Suite des œuvres burlesques de M. Scarron. Seconde partie*, op. cit., « Épître à Madame de Hautefort », p. 7-8.

<sup>60</sup> Posture de femme pieuse (à genoux).

Debout ou mal assis, comme un Cul bon à rien.

Ce cul de satin blanc, dont sans doute la face  
 Ne fit jamais grimace,  
 Devait assurément être un Cul Duc et Pair ;  
 Car qu'aurait-on pensé de ce qu'un Cul si sage,  
 Qui vaut bien un Visage,  
 N'eût pas eu chez la Reine où reposer sa chair ?

Que les Hommes n'ont pas pareille Destinée !  
 Et que vous êtes née  
 Sous un Astre puissant et favorable aux Culs !  
 Tandis que le vôtre est, près de ceux des Princesses,  
 Assis sur ses deux Fesses,  
 Le nôtre n'est assis que sur deux os pointus.<sup>61</sup>

À suivre ainsi quelques-uns des témoignages d'écrivains ayant profité du mécénat de Mme de Hautefort/Mme de Schomberg, on s'aperçoit de deux choses : à part quelques épithètes convenues, aucune stratégie de séduction de la part de messieurs les dédicataires ; en revanche, une certaine familiarité de ton de la part des poètes qui furent à la fois des commensaux, et des spécialistes de la poésie prosaïque, tandis que d'autres se tiennent davantage « à distance ». Les poètes burlesques, parce qu'ils n'ont pas peur des *realia*, offrent une chronique quasi au jour le jour des aléas du mécénat, qui peut se présenter sous forme de dons en argent, d'avantages matériels (être logé *gratis*), de cadeaux plus ou moins importants, ou (mieux encore peut-être) d'interventions pour obtenir tout cela de la part d'encore plus puissant(e)s. Le mécénat apparaît ainsi comme ayant eu bien des visages au XVII<sup>e</sup> siècle.

Claudine Nédelec

Université d'Artois – Textes & Cultures, EA 4028

---

<sup>61</sup> Paul Scarron, *La Suite des œuvres burlesques de M. Scarron. Seconde partie, op. cit.*, « Stances pour Madame\*\*\* », p. 131-132.